



Communiqué de presse

L'Assemblée générale des actionnaires de MRM approuve le projet de prise de participation majoritaire de SCOR dans le capital de MRM.

Paris, le 13 mai 2013 : MRM (Euronext code ISIN FR0000060196), société d'investissement immobilier spécialisée dans l'immobilier de commerces et de bureaux, annonce ce jour le vote de l'Assemblée générale des actionnaires en faveur de l'opération de recapitalisation¹ de MRM au moyen d'une augmentation de capital réservée à SCOR et de la conversion en actions MRM des obligations émises par DB Dynamique Financière, filiale à 100% de MRM, dans le cadre du protocole d'investissement signé avec SCOR le 7 mars 2013.

L'Assemblée générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'administration à procéder, à la date de réalisation de l'opération :

- > à l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de SCOR SE : cette augmentation de capital réservée à SCOR, d'un montant compris entre 41,1 et 53,4 millions d'euros (en fonction du taux de conversion des obligations), conférerait à SCOR une participation majoritaire dans le capital de MRM tout en permettant à MRM de continuer à bénéficier du régime SIIC ;
- > à l'émission d'actions nouvelles de MRM qui résulterait de la conversion des obligations émises par DB Dynamique Financière pour un montant nominal total compris entre 45,9 et 54 millions d'euros (en fonction du taux de conversion des obligations) ;
- > à l'émission et à l'attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA) de MRM au profit des actionnaires actuels de MRM et à l'émission des actions nouvelles susceptibles de résulter de l'exercice des BSA.

L'ensemble des informations relatives à cette opération figure dans le prospectus² ayant reçu le visa AMF n°13-199 en date du 3 mai 2013.

¹ Cf. annonce du 8 mars 2013 relative au protocole d'investissement signé avec SCOR.

² Le prospectus est disponible sans frais au siège de la Société, sur le site Internet de la Société (www.mrminvest.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Il est rappelé que la conversion d'au moins 85% des obligations émises par DB Dynamique Financière conditionne l'ensemble de l'opération. L'option de conversion, dont l'introduction dans les modalités d'émission des obligations a été approuvée par l'assemblée de la masse des obligataires le 25 avril 2013³, est exerçable par les obligataires actuels pendant une période de 15 jours à compter de ce jour, soit jusqu'au 28 mai 2013 inclus.

En outre, la réalisation de l'opération est également conditionnée à :

- . la signature d'une nouvelle documentation avec chacun des trois partenaires bancaires de MRM en vue de la restructuration de sa dette bancaire. Les termes de cette restructuration ont déjà été pré-négociés et aboutiront à une extension significative de la maturité moyenne et une réduction de l'encours total de la dette bancaire du Groupe. A la date du présent communiqué, la nouvelle documentation bancaire a déjà été conclue avec les partenaires HSH Nordbank et ING Bank, la signature de la nouvelle documentation bancaire avec SaarLB étant prévue dans les prochains jours.
- . la modification des protocoles régissant le mandat de gestion conclu entre les filiales immobilières de MRM et CBRE Global Investors France. Les nouveaux protocoles dont les principaux termes ont été pré-négociés sont en cours de finalisation.
- . l'absence d'effet ou de changement défavorable significatif avant la date de réalisation de l'opération.

Sous réserve de la satisfaction des conditions suspensives, la réalisation de l'opération devrait intervenir le 29 mai 2013.

La réalisation de l'opération modifierait la composition de l'actionnariat de MRM de la façon suivante :

- > SCOR SE détiendrait 59,9%⁴ du capital de MRM, soit le seuil maximum autorisé dans le régime SIIC. En cas d'exercice de la totalité des BSA, cette participation serait ramenée à 57,6% du capital.
- > Les porteurs actuels d'obligations détiendraient 32,1%⁴ du capital de MRM. En cas d'exercice de la totalité des BSA, cette participation serait ramenée à 30,8% du capital ;
- > Post opération, les actionnaires actuels de MRM conserveraient 8% du capital. En cas d'exercice de la totalité des BSA qui leur seraient attribués, ils pourraient détenir 11,6% du capital.

Par ailleurs, conformément aux termes du protocole d'investissement signé avec SCOR et au vote de l'Assemblée générale des actionnaires de ce jour, à la suite de la réalisation de cette opération, le Conseil d'administration de MRM serait composé de la façon suivante :

- . Monsieur Gérard AUBERT, administrateur indépendant
- . Monsieur Jacques BLANCHARD, administrateur et Directeur Général de MRM
- . Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET, administrateur indépendant
- . Monsieur Jean GUITTON, Directeur de l'Immobilier de SCOR, administrateur
- . Monsieur François de VARENNE, Président du Directoire de SCOR Global Investments, administrateur
- . La société SCOR SE, administrateur, représentée par Madame Karina LELIEVRE.

Le Président du Conseil d'administration serait choisi parmi les membres désignés par SCOR.

³ Cf. communiqué du 30 avril 2013 relatif à l'approbation des modifications du contrat d'émission des obligations par l'assemblée générale des obligataires

⁴ Hors impact dilutif lié à l'éventuel exercice des BSA qui seraient attribués aux actionnaires actuels de MRM dans le cadre de l'opération.

Jacques Blanchard, Président Directeur Général de MRM, a déclaré : *« Avec l'approbation par les actionnaires des modalités de l'augmentation de capital réservée à SCOR et de la conversion des obligations DB Dynamique Financière en actions, une étape déterminante pour le futur du Groupe vient d'être franchie. La prise de participation majoritaire de SCOR accompagnée d'une restructuration du passif obligataire et bancaire permettra de doter MRM d'une structure financière saine et pérenne et lui ouvrira de nouvelles perspectives stratégiques. Cette opération préserve au mieux l'intérêt des différentes parties prenantes de MRM. Son succès ne dépend pratiquement plus que de la conversion en actions d'au moins 85% des obligations et nous sommes confiants dans la réalisation de l'opération d'ici la fin du mois de mai. »*

A propos de MRM

Société d'investissement immobilier cotée, MRM détient un portefeuille mixte d'immeubles de bureaux et de commerces, composé de biens stabilisés et de biens en cours de valorisation, d'une valeur de 269,0 millions d'euros à fin décembre 2012. Son patrimoine a été constitué progressivement depuis le second semestre 2007 avec l'apport des actifs de Dynamique Bureaux et Commerces Rendement, deux sociétés d'investissement créées et gérées par CBRE Global Investors, ainsi que les acquisitions réalisées en propre par ses filiales. Les opérations immobilières de MRM sont gérées par CBRE Global Investors. MRM est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris (code Bloomberg : MRM:FP – code Reuters : MRM.PA).

Pour plus d'informations

Contacts MRM :

MRM
11, place Edouard VII
75009 Paris
France
T +33 (0)1 76 77 67 40
relation_finances@mrminvest.com

Isabelle Laurent
DDB Financial
54, rue de Clichy
75009 Paris
France
T +33 (0)1 53 32 61 51
isabelle.laurent@ddbfinancial.fr

Site Internet : www.mrminvest.com